

FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS

Bulletin de liaison No 3

13 janvier 2020

Matière

- 1- Naviguer sur une mer agitée
- 2- Abolir ECR ? Enfin !
- 3- Le poids de la religion
- 4- ECR n'a pas tenu sa promesse

Rédaction : Gilles Verrier
Édition et diffusion : Pierre Bouchard



Chers membres,

Le Bulletin d'aujourd'hui comprend une nouvelle et un dossier de documentation.

D'abord la nouvelle. Est-ce que je serai de nouveau à Radio-infocité (Journal du soir du mercredi) ? Je n'en sais rien. Deux démarches distinctes de ma part pour reprendre ma participation après les fêtes sont restées sans réponse.

MER 07 H 38

La première :

Y a-t-il une place pour moi
à l'émission de ce soir ?

✓ Vu : mer 10 h 10

Message envoyé à François Saint-Louis le 8 janvier au matin. Je n'ai pas reçu de réponse. C'est Carl Brochu qui m'avait invité assez chaleureusement d'ailleurs à participer à l'émission. N'ayant pas de nouvelles de F. Saint-Louis, j'appelle Carl pour savoir ce qu'il en est. Comme je tombe sur un répondeur, je lui laisse un message poli, de mémoire :

«J'ai envoyé un message à François Saint-Louis pour la suite de ma participation à l'émission du mercredi, je n'ai pas eu de nouvelles. Pourrais-tu me dire si je suis toujours le bienvenu à l'émission ou non, si c'est le cas, je m'ajusterai en conséquence. Rappelle-moi...tél. »

Donc, je suis dans l'attente d'une réponse, savoir si je poursuis l'expérience sous une forme ou sous une autre. À tout événement, d'autres projets me tiennent aussi occupés et possiblement plus utilement encore.

DOCUMENTS

Voici regroupés dans un seul document les positions de Joseph Facal, Antoine Robitaille, Denise Bombardier et Mathieu-Bock Coté sur l'abolition, refondation, clonage? Du cours d'Éthique et culture religieuse. J'y reviendrai. A priori, je dirais que la loi pour refonder la loi sur L'ECR sera comme la loi 21. Elle vaudra à la CAQ les applaudissements des « nationalistes » sans ne rien changer sur les tendances en cours. Je tâcherai d'y revenir prochainement dans un article consacré à cette question.

1- Naviguer sur une mer agitée



« Il faut se réjouir de l'annonce faite par M. Roberge, mais la suite sera tout sauf simple. »

JOSEPH FACAL

Samedi, 11 janvier 2020 05:00

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a annoncé l'abolition du cours Éthique et culture religieuse.

Il faut évidemment s'en réjouir.

Il sera remplacé, dès la rentrée 2022-2023, par un cours entièrement repensé.

Souhaitons que tous ceux qui ont critiqué ce cours au fil des ans s'investissent dans la conception de celui qui le remplacera.

Pièges

L'essentiel sera de ne pas reproduire, sous de nouveaux habits, les dérives du cours actuel.

J'ai parcouru nombre de manuels pédagogiques utilisés dans les classes.

Dans beaucoup d'entre eux, le phénomène religieux n'y est pas présenté objectivement. Il est valorisé, voire célébré sans recul critique.

S'interdire de questionner la religion y est présenté comme une preuve d'ouverture et de tolérance, et comme la condition incontournable de l'intégration des immigrants.

Pire, on y présente les religions sous leur version intégriste : le croyant typique est celui qui porte des signes religieux, qui fréquente les lieux de culte, qui respecte certains rites.

On ne dit guère, par exemple, que la plupart des musulmanes ne portent pas le voile ou ne fréquentent pas la mosquée.

Après des années de ce matraquage idéologique, le jeune en vient à penser qu'il est bon de croire sans preuve, ou qu'il est irrespectueux de critiquer une croyance religieuse ou de la confronter à la science.

Le nouveau départ annoncé se veut plein de bonnes intentions, mais il sera rempli de défis.

J'en vois au moins trois.

Premièrement, si on persiste à jumeler le volet éthique et le volet de connaissance du religieux, on pataugera encore dans une contradiction fondamentale.

Au nom de l'éthique, on demandera au professeur d'enseigner, par exemple, l'importance de principes comme l'égalité des sexes.

Au nom de la culture religieuse, on lui demandera de présenter, avec respect, des pratiques religieuses qui bafouent ces principes.

Comment réussir ce grand écart ?

Deuxièmement, il sera essentiel de déconstruire le relativisme dans lequel baignent nos jeunes.

Ils pensent, à tort, que la religion et la science sont deux croyances de même nature. On choisit celle qui nous plaît.

Non, ce sont deux manières différentes de voir le monde, ce qui ne veut pas dire qu'un scientifique ne peut être croyant.

La science est une méthode, elle demande des preuves. La religion est une croyance, elle n'en demande pas.

Par exemple, faut-il, au nom du respect de la religion, s'interdire d'examiner scientifiquement l'idée que la vie serait d'origine divine ?

Troisièmement, si on se veut objectif, on doit non seulement parler des idéaux de charité au cœur du discours religieux, mais aussi du mal qu'on peut faire au nom de la religion.

Terrorisme, impérialisme, crimes d'honneur, mariages de mineurs, ségrégation sexuelle, mépris des non-croyants, condamnation du plaisir, etc.

Tensions

Imaginons maintenant la ou le prof qui, surtout à Montréal, aborderait cela devant une classe de jeunes très croyants(es) issus(es) d'une immigration récente.

Imaginez les réactions probables des parents.

Il faut se réjouir de l'annonce faite par M. Roberge, mais la suite sera tout sauf simple.

Source :

<https://www.journaldemontreal.com/2020/01/11/naviguer-sur-une-mer-agitee>

2- Abolir ECR ? Enfin !



MATHIEU BOCK-CÔTÉ

Samedi, 11 janvier 2020 05:00

On apprenait vendredi matin que le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge a l'intention d'abolir le cours d'éthique et culture religieuse (ECR). Nous ne cacherons pas notre joie. Enfin !

Depuis ses origines, ECR, quoi qu'aient pu en dire ses propagandistes en public, n'avait pas pour vocation de transmettre des connaissances historiques et culturelles sur les religions aux élèves. Il instrumentalisait les religions pour convertir les nouvelles générations à l'idéologie multi-culturaliste.

C'était un cours d'endoctrinement cherchant à normaliser les accommodements raisonnables les plus extrêmes, au nom de « l'ouverture à l'autre ». Sa pauvreté intellectuelle était stupéfiante.

Plus encore, on y évaluait, non pas des connaissances, mais des attitudes devant le multiculturalisme. L'élève y était favorable ? Il était bien noté. Il ne l'était pas ? Il fallait le sanctionner.

Endoctrinement

Alors, bon débarras, ECR !

Reste à savoir par quoi on le remplacera.

Dans un monde idéal, on se contenterait de consacrer le temps qui y était réservé à l'histoire ou à l'enseignement de la langue française. Ce ne serait pas de trop !

Ce qu'il faut redouter, toutefois, c'est que les « spécialistes » qui dominent le ministère de l'Éducation et les lobbies qui tournent autour cherchent à nous refourguer la même camelote sous un nouveau nom. En fait, n'en doutons pas, ils essaieront. Ils voulaient nous vendre le multiculturalisme en passant par la religion. Ils essaieront de passer par un autre chemin.

Jean-François Roberge devra être vigilant et suivre le dossier attentivement en gardant en tête ce principe élémentaire : l'école doit transmettre une culture et des savoirs, pas un contenu politico-idéologique.

Vigilance

Mais ne chipotons pas aujourd'hui. En abolissant ECR, le gouvernement Legault concrétise son programme nationaliste. Il n'était pas normal que l'école serve à déconstruire l'identité québécoise.

Mais plus que tout, le gouvernement Legault renoue ici avec une conception humaniste de l'école, en n'acceptant plus qu'elle soit mise au service de doctrinaires militants.

Source :

<https://www.journaldemontreal.com/2020/01/11/abolir-ecr-enfin>

3- Le poids de la religion



DENISE BOMBARDIER

Samedi, 11 janvier 2020 05:00

Il faut avoir vécu dans l'eau bénite, traversé la Révolution tranquille, (1960 – 1970), et ses turbulences religieuses pour saisir à quel point la religion provoque encore des soubresauts au Québec.

Le cours d'Éthique et culture religieuse (ECR), créé en remplacement du cours de religion, n'a cessé de diviser les citoyens.

Les néo-Québécois(es) n'arrivent certainement pas à décoder les réactions violemment négatives de ceux qui ont subi cette éducation sous le signe du crucifix.

Éducation dont ils se sont affranchis, croient-ils, et qu'ils se sont bien gardés de transmettre aux générations successives. En particulier, parce qu'ils ont eu honte d'avoir subi cette tyrannie.

Au Québec, le mot « religion » en fait dégainer plusieurs. Même parmi les générations élevées hors des dogmes et de la doctrine de l'Église catholique romaine.

Les Québécois(es) sans points de repère historiques sont incapables souvent de distinguer la foi à la base des institutions millénaires, qui en ont assuré la sauvegarde, des autres visions philosophico-religieuses du monde.

Pour elles, pour eux, l'Église catholique n'est qu'une plus grosse secte que toutes celles qui pullulent partout sous l'influence de gourous autoproclamés.

Malaise

Depuis la laïcisation du système d'éducation, toutes les tentatives de remplacer l'enseignement religieux de jadis n'ont su rallier les Québécois(es).

Le malaise que ressent le gouvernement en essayant de repenser le cours ECR n'est pas étranger en fait à notre incapacité à réinventer une éthique laïque en remplacement de la morale catholique, qui a modelé le Québec depuis l'arrivée de premiers colons français au 16^e siècle.

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, souhaite plus ou moins mettre le cours d'ECR au grenier où sont entreposés les œuvres et autres artefacts religieux qui ont servi à enrichir notre patrimoine culturel.

Le nouveau programme qui sera mis en place en 2022 fera peu de place à la religion, selon le ministre. Il abordera l'éducation à la citoyenneté, au numérique, au droit et à la sexualité.

Mais n'est-ce pas la preuve que le Québec à travers son ministère de l'Éducation se sent incapable de transmettre l'histoire des grandes religions à défaut de laquelle nous sommes incapables de comprendre par exemple le fondamentalisme religieux répandu à travers la planète et qui met en péril tout espoir de paix et de prospérité ?

Formation essentielle

À ce jour, le cours ECR a échoué à cause de l'absence de formation des enseignants.

Comment en effet transmettre une vision historique rigoureuse du rôle des religions dans l'histoire humaine si les maîtres n'ont pas reçu une formation intellectuellement exigeante, éclairée et en distance des croyances, des mythes et des idéologies, fossoyeurs de la connaissance ?

Dans le Québec de la laïcisation, on doit écarter les zélotes et les militants de ce nouveau cours, qui soutiendra la formation à la citoyenneté et à l'initiation à la sexualité.

Le gouvernement caquiste composé de femmes et d'hommes qui ont les pieds sur terre est allergique aux modes, ne se croit pas le dépositaire d'un prêt-à-penser, mais est respectueux des quelques valeurs qui nous rassemblent.

Ce gouvernement est peut-être le mieux placé pour réussir ce virage sans heurter la majorité des citoyens.

Source :

<https://www.journaldemontreal.com/2020/01/11/le-poids-de-la-religion>

4- ECR n'a pas tenu sa promesse



ANTOINE ROBITAILLE

Samedi, 11 janvier 2020 05:00

Nous voilà replongés, pour plusieurs années, dans un débat en lien avec le religieux.

En raison de l'annonce par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, de la refonte, d'ici la fin du mandat, du fameux cours d'éthique et culture religieuse.

ECR découle évidemment de la déconfessionnalisation des commissions scolaires ayant eu lieu à la fin du dernier siècle au Québec.

La **Loi modifiant diverses dispositions législatives dans le secteur de l'éducation concernant la confessionnalité**, appelée aussi **loi 118**, est la loi québécoise qui a mené à la déconfessionnalisation des écoles publiques au Québec, c'est-à-dire qui a mis fin à l'organisation du système scolaire en fonction des religions.
Adoption : 14 juin 2000
Sanction : 16 juin 2000

Plutôt que d'organiser les écoles en fonction de l'enseignement religieux qu'ils offraient, la loi 118 a créé des Commission scolaire basées sur la langue d'enseignement.

Ainsi, dorénavant, il existe des commissions scolaires francophones et anglophones, chacune responsables de la gestion des écoles primaires et secondaires.

Les écoles n'étant plus religieuses, il fallait repenser les cours de catéchèse, (la catéchèse désigne l'ensemble des actions destinées à faire grandir les enfants, les jeunes et les adultes dans l'intelligence du message chrétien et dans la vie chrétienne elle-même), et de morale, (enseignement de la foi et de la morale chrétiennes selon un programme systématique ; livre où est donné cet enseignement ; résumé dogmatique, credo, principes fondamentaux de la doctrine ; article de foi), au primaire et au secondaire.

Après diverses consultations, Québec a accouché d'ECR en 2008. À l'expérience, plusieurs problèmes ont surgi.

Culture

L'idée de transmettre de la culture religieuse était pertinente. Comment comprendre le passé, d'abord du Québec et ensuite de l'humanité, sans culture religieuse ?

Comment, en l'absence de cette clé, comprendre le présent, fait de résurgences, de chocs et de cohabitation des croyances ?

Un laïcisme extrême au Québec réduit le sentiment religieux à une superstition stupide. Il aimerait en faire fi, voire l'éradiquer. Il y a des talibans de la laïcité.

C'est une manière étriquée, (trop étroite, qui n'a pas l'ampleur suffisante), d'aborder le sentiment religieux.

La transcendance est une idée ultra-puissante. Source de sentiments extrêmes, potentiellement dangereux, mais qui peuvent aussi conduire l'être humain vers des sommets. Des hommes et femmes d'église, par exemple, pendant des siècles, ont consacré leur vie à l'éducation et à la santé. Par ailleurs, Emil Cioran l'a bien dit :

« S'il y a quelqu'un qui doit tout à Bach, c'est bien Dieu ».

Trompeur

Mais le titre du cours s'est avéré trompeur. Ce que l'on transmet dans ECR ne relève souvent pas de la culture religieuse, mais de visions stéréotypées et sans esprit critique des différentes confessions.

De plus, le refus de transmettre des connaissances au profit des seules « compétences » sous prétexte d'éviter l'horreur, aux yeux des pédagogues contemporains, de « l'encyclopédisme », (sous prétexte d'éviter, aux yeux des pédagogues contemporains, l'horreur de nombreux savoirs dans différents domaines), perpétue l'ignorance. Sans compter que l'athéisme est aussi négligé, voire ignoré, dans ECR.

Ajoutez à cela qu'il est souvent enseigné par des professeurs souhaitant « compléter leur tâche » ; autrement dit, par « n'importe qui » sans formation suffisante (ce qu'a fait remarquer au *Journal* une experte dans le domaine, en 2018).

Le volet éthique aussi souffre du flou des fameuses compétences, ce qui ouvre la porte à l'enseignement du n'importe quoi.

Je me rappelle d'un travail peu instructif imposé à un de mes enfants, soit de « dessiner le blason de ses valeurs ».

Quelle insignifiance centrée sur le vécu ! Quelle occasion manquée de transmettre des savoirs, de la culture, des pensées éthiques

Nulle surprise donc que le PQ et la CAQ aient réclamé l'abolition de ECR. Le parti de François Legault a finalement mis de l'eau dans son vin (de messe) et promis une refonte en profondeur.

La solution n'est pas évidente. On pourrait peut-être refiler le volet religieux aux cours d'histoire et forger un tout nouveau cours d'éducation civique plus concret, axé sur les connaissances précises (systèmes démocratiques, constitutions, chartes), ce qui permettrait aux cours d'histoire d'être délestés du volet « éducation à la citoyenneté ». Et vous ? On en reparlera assurément.

Bonne journée.

Source : <https://www.journaldemontreal.com/2020/01/11/ecr-na-pas-tenu-sa-promesse-1>

5- Frais d'adhésion

Faites parvenir ce formulaire à l'agent de liaison de la Fédération à l'adresse de courriel Pierre.Bouchard08@videotron.ca. Nous vous contacterons pour le paiement.

Fédération des Canadiens-Français Adhésion

Nom et prénom
Adresse
Téléphone
Courriel
Facebook
Comté électoral / ou région
Votre cotisation annuelle de 20 \$ doit être réglée par virement Interac à Pierre Bouchard (Pierre.Bouchard08@videotron.ca). Avec un arrangement préalable elle peut aussi être réglée par chèque et envoi postal. Un reçu vous sera envoyé par courriel. Adhésion de soutien : 100 \$. Les paiements peuvent être étalés à raison de 10\$ par mois.
<p style="text-align: center;">Le néo-nationalisme a rendu muette la nation canadienne-française. Pour lui redonner du poids politique, rejoignez nos rangs !</p>